

## **Communiqué du comité de soutien à Tuna Altinel du 12 juin 2019 : incarcération de Tuna Altinel, visite officielle de Jean-Yves Le Drian en Turquie.**

Tuna Altinel, maître de conférences à l'Université Lyon 1, est en détention provisoire en Turquie depuis le 11 mai dernier. On peut avoir un aperçu des différents articles et communiqués consacrés à sa situation sur le site du comité :  
[math.univ-lyon1.fr/SoutienTunaAltinel/](http://math.univ-lyon1.fr/SoutienTunaAltinel/)

Mardi 11 juin, lors de la séance de questions au gouvernement, le député Cédric Villani (mathématicien médaillé Fields) a posé une question au ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian l'appelant à réagir à l'incarcération de Tuna Altinel et Füsün Üstel, et plus généralement aux poursuites engagées à l'encontre des signataires de la pétition des Universitaires pour la Paix.

Le ministre a répondu qu'il mettrait tout en œuvre pour la libération de Tuna Altinel. Il doit bientôt se rendre en Turquie pour une visite officielle.

Lien vidéo : [http://math.univ-lyon1.fr/SoutienTunaAltinel/doc/questionGouvernementVillani11\\_06\\_19.mp4](http://math.univ-lyon1.fr/SoutienTunaAltinel/doc/questionGouvernementVillani11_06_19.mp4)

Un espoir est possible dans les négociations, le président Erdogan a affirmé qu'il est attaché aux relations scientifiques internationales de la Turquie.

<https://www.turkishminute.com/2019/05/23/erdogan-says-to-make-turkey-a-center-of-attraction-for-scientists/?fbclid=IwAR2Q2JyG75ffXdPWFriGxXHkAatJDvkRxEookWbTY9zyeJcY59kZr7CNTo>

La pétition lancée le 23 mai demandant la libération de Tuna Altinel a recueilli à ce jour près de 6000 signatures, et a déjà été signée par une trentaine de députés.

<https://math.univ-lyon1.fr/petitionTunaAltinel/>

Deux rassemblements sont prévus dans les prochains jours ; le premier à Berlin vendredi 14 juin à 19h (Pariser Platz), organisé par « Academics for Peace Germany » ; le deuxième à Paris-Sorbonne samedi 15 juin à 14h, organisé par l'association « Solidarité avec les Universitaires pour la Paix ».

Nous souhaitons aussi préciser les éléments concernant les procédures en cours à l'encontre de Tuna Altinel. Tuna Altinel n'a encore eu aucune condamnation. Il est actuellement poursuivi dans deux procédures distinctes :

- la première en raison de sa signature de la « Pétition pour la paix ». Il y a eu une première audience à Istanbul le 28 février dernier et une seconde audience est prévue le 16 juillet ; ce procès contre Tuna Altinel n'est donc pas terminé. Comme 739 des signataires poursuivis (sur 2212), il est accusé dans ce cadre de « propagande pour un groupe terroriste ». Füsün Üstel est la seule à avoir commencé à purger une peine de prison ferme. 35 autres signataires ont également été condamnés à de la prison ferme mais ne sont pour l'instant pas encore incarcérés.

- c'est en raison de la seconde procédure que Tuna Altinel a été incarcéré le 11 mai et placé en détention provisoire à Balıkesir. Les autorités turques lui reprochent dans cette seconde procédure d'avoir organisé avec Amitiés Kurdes et en présence d'un député en exil de la ville Cizre, une réunion publique qui a eu lieu à Villeurbanne le 21 février. Pour cette raison, il est accusé d'« appartenance à un groupe terroriste ». La peine encourue est lourde. La première audience pour cette seconde procédure est prévue le 30 juillet à Balıkesir. Amitiés Kurdes est une association loi 1901 reconnue en France.